

Et une Chance pour la France qui, depuis la prison, volait pour 30000 euros mensuels, une !

écrit par Olivia Blanche | 30 octobre 2016



Toujours dans le registre des délits commis par les gens issus.... Un article paru hier dans *La Provence*. Où la prison est devenue un hôtel 4 étoiles... Où les immigrés ou descendants d'immigrés délinquants n'ont rien à faire en France. Criminels, ceux qui ont milité pour l'abolition de la double peine, et criminels ceux qui l'ont abolie.

– « L'escroc informatique qui pilotait tout de prison :

Abdelnord Djeddar est un détenu capricieux mais intelligent. Depuis sa cellule du centre pénitentiaire de Salon-de-Provence, le temps libre aidant, il s'est mué en as de la fraude, en virtuose de la falsification bancaire. Un petit génie qui piratait les cartes des autres, en récupérant notamment sur internet les numéros, et en effectuant ainsi plus de 32 000 euros de commandes.

Quand Abdelnord Djeddar était contrarié, il refusait naguère de se faire extraire de sa prison. N'hésitant pas à se faire vomir pour ne pas avoir à comparaître devant ses juges. Il est tellement roué qu'il a réussi, il y a un an, à obtenir sa remise en liberté pour raison de procédure dans le vaste dossier de piratage qui lui colle

à la peau. Du coup, il était absent à son procès. Disparu, envolé. Restent les numéros de cartes bancaires qu'il avait coutume de copier en douce dans le monde virtuel qui était devenu le sien derrière les barreaux.

36 cartes piratées : L'escroc a réussi à jouer les passe-murailles. Entre le 25 mars 2013 et le 9 juin suivant, date de la perquisition dans sa cellule, il a eu le temps de pirater 36 cartes et de se livrer à 107 opérations frauduleuses causant un lourd préjudice. Djeddar est aussi un éclectique. **Il a changé de rayon côté délinquance : le 8 avril 2005, il avait été condamné à 15 ans de réclusion pour viols. Une peine ramenée à 14 ans en appel pour celui qu'on surnommait alors « le violeur du parking Sainte-Barbe » (un quartier de Marseille).**

Il disposait d'un ordinateur mis à sa disposition par l'administration pénitentiaire (!)... Il a fait entrer grâce à des complicités une clé USB, un routeur WI-FI, un téléphone et des puces téléphoniques. Des matériels introduits en fraude dans l'enceinte pénitentiaire. Ainsi a-t-il commandé, sur des sites autorisés, divers objets, produits de consommation courante, voyages, billets de train et d'avion, séjours à Disneyland, qu'il revendait ensuite à moitié de leur prix sur le site internet Le Bon Coin. Il semble que notre génie de l'informatique soit passé par des sites russes et ukrainiens pour parvenir à ses fins. Il parvenait à récupérer les numéros associés à la date d'expiration, à leur cryptogramme et à l'identité du titulaire.

Une fois commandées, les marchandises étaient livrées aux domiciles de complices ou sous des noms d'emprunt. **Il s'est ainsi vanté de générer un bénéfice mensuel de l'ordre de 20 000 à 30 000 euros.** Chez sa mère, on a retrouvé, cachée derrière la tapisserie, une boîte en plastique contenant bijoux et liasse de billets. L'escroc en chef a reconnu les faits, mais refusé de livrer ses complices. Cinq proches ou suspects ont toutefois été jugés à ses côtés. Parmi eux, sa mère et son frère. Ils ont écopé de peines qui vont jusqu'à 18 mois ferme.

Abdelnord Djeddar, lui, a été condamné en son absence par la 6ème chambre correctionnelle de Marseille à 4 ans de prison ferme, désormais assortis d'un mandat d'arrêt ». Signé : D.T.

<http://www.laprovence.com/article/faits-divers-justice/4178871/lescroc-informatique-qui-pilotait-tout-de-prison.html>

Quatre ans de prison ferme pour autant de délits c'est un

encouragement !!! Pourquoi se gênerait-il de continuer ?